

Affiches de Béziers : Robert Ménard a gagné contre les associations dites féministes

écrit par gege34 | 16 décembre 2017

Brève. Juste pour le plaisir.

Rappel de notre article sur le sujet :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/12/12/la-derniere-campagne-de-robert-menard-est-dun-mauvais-gout-incomprehensible/>

Même si nous n'avions pas apprécié la campagne de Robert Ménard, nous ne pouvons que nous réjouir quand les gourdasses hystéro-dingues se prennent une fessée.

Christine Tasin

Le tribunal administratif de Montpellier a rejeté jeudi la requête en référé déposée par cinq associations féministes dans l'affaire [des affiches polémiques à Béziers](#) en faveur du TGV. Le tribunal a estimé que la requête des associations Chiennes de Garde, Les Effronté-e-s, Osez le féminisme, Le Collectif 13 Droit des femmes et Mouvement citoyennes maintenant était infondée et a ordonné un non-lieu à statuer. Aucune condamnation n'a ainsi été prononcée.

Dans un communiqué, la ville s'est félicitée de cette "décision logique", tenant à rappeler que "l'unique scandale serait celui de l'abandon de ce projet vital pour le sud de la France", en référence à la ligne de TGV Montpellier – Béziers – Perpignan.

☐☐Affiches [#TGV](#) : logique victoire judiciaire pour la Ville de [#Béziers](#) attaquée par 5 associations. [#RetourAuRéal](#)
[?#TGVOccitanieOui](#) [#FrancePériphérique](#)
pic.twitter.com/TSDp9TG4I8

– Ville de Béziers (@VilleBeziersOff) [14 décembre 2017](#)

Il est à noter que les affiches polémiques avaient été retirées dès le lendemain de leur diffusion, le 12 décembre, l'opération étant destinée à être de très courte

durée, selon la mairie. «Nos affiches ont rempli leur rôle. Place désormais [...] aux fêtes de Noël», avait déclaré dans un communiqué le maire de Béziers, Robert Ménard.

<https://francais.rt.com/france/46572-justice-rejette-requete-d-associations-feministes-affiches-polemiques>